

<http://lacreteil.fr/spip.php?article461>



# Dernier footing avant fermeture

- INFORMATIONS ..... & ÉCHANGES - PRESS-BOOK ♪ - Le Parisien -



Date de mise en ligne : mardi 24 mars 2020

---

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

---

**Les parcs, jardins, forêts et berges sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Des restrictions prises pour limiter les risques de propagation du virus.**

**HIER MATIN**, Hung s'est donné pour défi de boucler le tour du lac de Créteil d'un pas précipité. Aucune volonté chez le retraité de narguer les autorités et leurs mesures de confinement, imposées pour limiter la propagation du [Covid-19](#) : « Je suis diabétique, cette sortie quotidienne est juste essentielle pour moi. Et si j'ai bien compris, je ne pourrai plus la faire ici à partir de demain (NDLR : aujourd'hui). »

Par arrêté applicable dès aujourd'hui, le préfet du Val-de-Marne interdit en effet l'accès aux « parcs, jardins publics, espaces boisés et forestiers » du département. Sera aussi prohibée la présence sur « les cheminements et promenades longeant la Seine, la Marne et l'Yerres » ainsi que dans les « espaces de loisirs et de promenade des plans d'eau ».

**LIRE AUSSI** > [Confinement dans le Val-de-Marne : déjà 559 verbalisations](#)

« Ces mesures sont prises pour protéger les habitants, justifie la préfecture. Les Val-de-Marnais font preuve de civisme [...] mais il reste des comportements marginaux qui sont dangereux dans ce climat d'urgence sanitaire. »



**Créteil, hier. Quelques joggeurs déambulaient autour du lac à la veille de la fermeture des lieux.** Par LP/CL

**Joggeurs disciplinés, mais pas informés**

Loin des images de foule et autres [attitudes réfractaires](#) aux consignes, qui agacent les responsables politiques et inquiètent les personnels de santé, ils n'étaient qu'une poignée à déambuler sur l'île de loisirs de Créteil, hier. Tous disciplinés, vêtus d'une tenue (sportive) de rigueur et armés de l'[attestation](#). Mais bien moins informés : aucun n'a remarqué l'arrêté fraîchement placardé à l'entrée.



**Créteil, ce vendredi. Aucun promeneur n'avait pris conscience de l'arrêté, à la veille de l'interdiction.** Par LP/C.L.

Les forces de l'ordre devront faire preuve d'une certaine pédagogie aujourd'hui. « A certains endroits, où on peut fermer des accès, ce sera facile, anticipe un policier. Mais à d'autres, cela va être complexe. »

À la veille de l'entrée en vigueur de ces nouvelles restrictions, personne parmi les joggeurs pour gronder contre ce serrage de vis sanitaire. « Sur le moment, ça me chagrine un peu, c'est vrai, reconnaît Eloïse. Mais on n'a juste pas le choix si l'on veut que cette épidémie ne dure pas des années. » La jeune femme reprend son souffle près d'une aire de jeux déserte : « En fait, ces mesures sont parfaitement normales. Tout le monde doit se sentir concerné et

faire des efforts. »

« Je pense que les gens sont vaccinés maintenant, assure Brigitte, en pleine séance d'étirements sur la table de ping-pong. Entre les images à la télé et les rondes des policiers, tout le monde a entendu les recommandations. C'est normal aussi qu'il faille un peu temps : on se retrouve quand même bloqué chez soi du jour au lendemain. »

Depuis la mise en place du confinement, la mesure est « plutôt respectée » dans le Val-de-Marne, confirmait jeudi le directeur territorial de la sécurité publique. Le même jour, 559 verbalisations à 135 Euros avaient tout de même été dressées dans le département, à l'occasion de 6 266 contrôles (piétons, véhicules et commerces).

### 559 amendes à 135 Euros en une journée

Depuis la mise en place du confinement, la mesure est « plutôt respectée », confirmait jeudi le directeur territorial de la sécurité publique. Le même jour, [559 verbalisations à 135 Euros](#) avaient tout de même été dressées dans le département, à l'occasion de 6 266 contrôles (piétons, véhicules et commerces).

« Rester chez soi peut sauver des vies, martèle si besoin le préfet Raymond Le Deun. Rester chez soi peut éviter aux soignants d'être mobilisés inutilement. » Pour aider au respect des règles de confinement, le haut fonctionnaire a « par ailleurs demandé aux communes disposant de forces de police municipale de prêter leur concours à la police nationale dans la mise en oeuvre de ces mesures ».



**Hormis quelques coureurs, la base de loisirs de Créteil était déserte, vendredi matin.** Par LP/C.L.

À Saint-Maur, on a vu les agents municipaux, jonchés sur leur bateau pneumatiques et aidés d'un porte-voix, inviter les badauds à quitter fissa les bords de Marne. Aux riverains qui lui réclamaient un arrêté, le maire de la commune, Sylvain Berrios (LR), disait son impuissance à empêcher les promeneurs d'arpenter l'autre rive, à Champigny ou Joinville. Dès samedi, tout le monde sera donc logé à la même enseigne.



**Chemin du halage fermé, à Saint-Maurice (Val-de-Marne) sur décision du maire de la ville en accord avec la Préfecture/DR**

A Saint-Maurice, le maire LR Igor Semo a pris la décision, en liaison avec le préfet du Val-de-Marne et Voies navigables de France (VNF) de fermer le chemin du halage. « Car il faut encore élever le niveau de confinement », indique l' élu ajoutant que « toute la population doit participer à cet effort national. Par des mesures contraignantes aussi, car elles s'imposent ». Son voisin de Charenton, le maire LR Hervé Gicquel, lui, a écrit au préfet de police de Paris pour lui demander de fermer le Bois de Vincennes (lire ci-dessous).

### « Les gens ont compris »

Retour à Créteil. Youssef termine son dernier footing face à l'hôtel de ville avant (sans doute) plusieurs semaines. Il s'y fera : « C'est une bonne chose, toutes ces règles. Le gouvernement nous demande de limiter nos déplacements, il faut le faire, point barre. C'est le seul moyen de combattre ce virus. »

Plus loin sur les berges, près d'une flopée de pigeons profitant de cette paix inhabituelle, Moussa et Mohamed ont posé pied à terre. Les deux frères soufflent un coup avant de finir leur tour de vélo. « Y'a vachement moins de monde qu'en début de semaine, les gens ont compris là », constate Moussa.

Quel intérêt donc à réduire encore le périmètre des possibles ? « Moi, je m'attendais à des règles bien plus dures, embraye Mohamed. Nous, ça va, on passe vite fait. Mais si c'est pour que les gens amènent les gamins dans le parc, ou viennent pique-niquer avec leurs potes, le confinement ne servira strictement à rien. »

**LIRE AUSSI** > [Coronavirus : la France suit-elle vraiment la courbe de l'Italie ?](#)

### **Charenton : le maire Hervé Gicquel demande la fermeture du Bois de Vincennes**

Dans un courrier adressé ce jour à Didier Lallement, préfet de police de Paris, Hervé Gicquel, maire LR de Charenton-le-Pont, demande que ce dernier prenne dans les plus brefs délais un arrêté interdisant formellement l'accès au Bois de Vincennes.

« Ma demande vise à ce que personne ne puisse ainsi contourner les consignes de confinement, précise le maire. Et à ce que ses administrés, voisins du Bois et des transports permettant de s'y rendre, ne soient pas lourdement exposés au Covid-19 par cet afflux de population ».

Il affirme avoir été « choqué comme bon nombre de Charentonnais par les images et témoignages découverts de visu, sur Internet comme dans les médias, du Bois de Vincennes bondé de flâneurs [...], une situation plus que critiquable, voire des comportements irresponsables ».

Par ailleurs, Hervé Gicquel a demandé au préfet sa position quant à la tenue de l'édition 2020 de la Foire du Trône à partir du 27 mars prochain « dans la mesure où aucune information quant à son annulation n'a été communiquée à ce sujet » remarque le maire. « Dans le contexte sanitaire du Covid-19, je lui ai expressément demandé que cette manifestation soit annulée au nom de la protection de mes concitoyens et des habitants qui vivent en proximité du Bois de Vincennes ».

---

### **CONSULTER**

#### **Dernier footing avant fermeture - Article du Parisien du 21 mars 2020**

Article du Parisien Val-de-Marne du 21 Mars 2020, par Denis COURTINE, Corentin LESUEUR, Corinne NÈVES et Laure PARNY

### **TÉLÉCHARGER**

**CRISE DU CORONAVIRUS** **Île-de-France** Les hôpitaux ont besoin de volontaires en VMI **Épidémie** En banlieue, le confinement, c'est à la carte. VMI

**VAL-DE-MARNE 94** L'actualité de votre département



## Dernier footing avant fermeture

Les parcs, jardins, forêts et berges sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Des restrictions prises pour limiter les risques de propagation du virus.

**COVID-19**  
Le confinement des parcs et jardins de la région Île-de-France est officiellement lancé à partir d'aujourd'hui. Les restrictions sont prises pour limiter les risques de propagation du virus.



Du haut des Jardins de la Vallée de la Seine, on voit la tour Eiffel et la Seine. À Paris, les parcs et jardins sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui.

**Jardins et parcs interdits**  
Les parcs et jardins de la région Île-de-France sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Les restrictions sont prises pour limiter les risques de propagation du virus.

**100 communes à l'arrêt**  
Les parcs et jardins de la région Île-de-France sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Les restrictions sont prises pour limiter les risques de propagation du virus.

« Il est important de limiter les déplacements non nécessaires. Les parcs et jardins sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Les restrictions sont prises pour limiter les risques de propagation du virus.

« Les parcs et jardins de la région Île-de-France sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Les restrictions sont prises pour limiter les risques de propagation du virus.

« Les parcs et jardins de la région Île-de-France sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Les restrictions sont prises pour limiter les risques de propagation du virus.

« Les parcs et jardins de la région Île-de-France sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Les restrictions sont prises pour limiter les risques de propagation du virus.



Dernier footing avant fermeture - Article du Parisien du 21 mars 2020 Article du Parisien Val-de-Marne du 21 Mars 2020, par Denis COURTINE, Corentin LESUEUR, Corinne NÈVES et Laure PARNY